



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT A LA DEMANDE EN HAUTE-LOIRE (Usager domicilié en dehors de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay)

PERSONNES EN SITUATION DE DEPENDANCE OU DE HANDICAP

Informations personnelles :

Madame Monsieur Date de naissance :/..../....

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal..... Ville :

Téléphone : Mail :

Pour pouvoir bénéficier du TAD, vous devez nous fournir le justificatif correspondant à votre situation. Nous vous informons que ce document sera détruit par l'antenne une fois l'instruction de votre dossier effectuée.

Je suis bénéficiaire :

- De la carte mobilité inclusion invalidité (CMI-I)
- De la Prestation Compensation du Handicap (PCH) ou de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP)
- De l'Aide Personnalisée à l'autonomie (APA)

Ma situation :

- Je me déplace en fauteuil
- Une personne m'accompagne
- Autre :

Date de la demande/..../....

Signature :

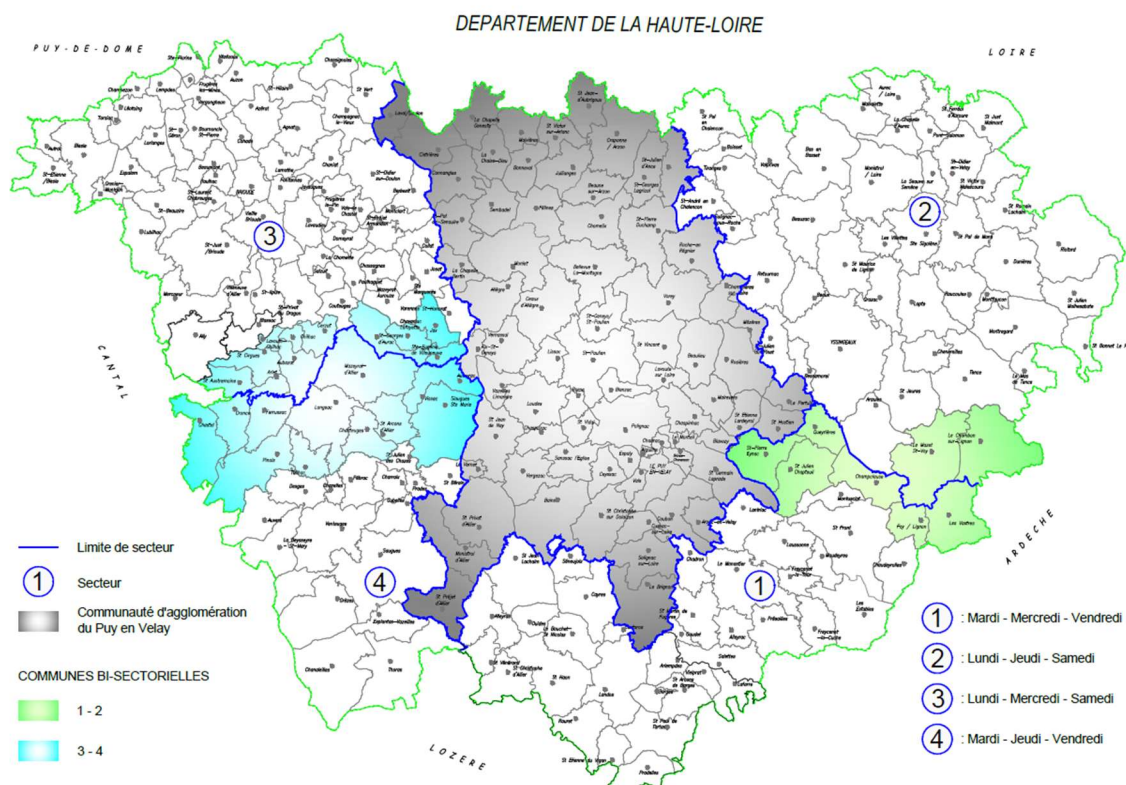
Merci de retourner ce formulaire dûment complété et le justificatif associé :

- **Par mail :** Transports43@auvergnerhonealpes.fr
- **Par courrier :** Antenne Régionale des Transports – 11, Bd Président Bertrand – 43000 LE PUY EN VELAY

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 04 8000 7000

MODALITES D'UTILISATION DU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

1. Pour bénéficier de ce service, il faut s'inscrire au préalable auprès de l'antenne régionale des transports de la Haute-Loire : compléter et signer le formulaire, remplir les conditions et fournir les justificatifs demandés.
2. Le délai d'instruction de la demande d'éligibilité est porté à 15 jours. Une fois l'inscription validée par l'Antenne Régionale des Transports de la Haute Loire, le (la) bénéficiaire pourra utiliser le service et réserver ses trajets selon la zone à laquelle il appartient aux jours indiqués.



3. Pour réserver les trajets, il convient d'appeler la centrale de réservation au **04 8000 7000 du lundi au samedi de 8h à 19h** et au plus tard avant 11h, le jour ouvré précédent le transport souhaité en précisant le jour, l'heure ainsi que les adresses du point de prise en charge et du point de dépose.
4. Le titre de transport doit être payé auprès du conducteur. La tarification en vigueur est de 3€ par trajet, soit 6€ aller/retour. Si la situation le nécessite, un accompagnateur peut voyager avec le (la) bénéficiaire. Il sera transporté gratuitement. Cela doit être précisé au moment de la réservation.
5. En cas d'annulation du trajet, le transporteur doit être prévenu au plus tôt en appelant la centrale de réservation. Si toutefois le chauffeur était amené à se déplacer et que le trajet soit annulé tardivement, la somme de 3 € resterait due.

Les personnes habitant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay doivent s'adresser à celle-ci pour tout ce qui concerne le transport à la demande.

"Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires à l'antenne régionale des transports de Haute-Loire pour la bonne organisation du transport à la demande PMR 43. La base légale du traitement est Article n°6.1.(e). du Règlement Général sur la Protection des Données—RGPD (du 27 avril 2016, n°2016/679). Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Centrale de réservation régionale Citiway et le transporteur Altlibertrans. Les données personnelles sont conservées le temps de l'éligibilité au service et les données médicales, uniquement le temps nécessaire à l'instruction du dossier. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité celles-ci. Pour exercer vos droits, contactez l'antenne régionale des transports de la Haute-Loire à l'adresse suivante : transports43@auvergnerrhonealpes.fr. Pour toute question complémentaire sur la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Région à l'adresse suivante : dpo@auvergnerrhonealpes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. "